

PROCÈS-VERBAL

de la rencontre du conseil d'établissement
qui s'est tenue le 22 juin 2020, à 10 h par rencontre virtuelle TEAMS

Sont présents : Mmes Cinthia Bédard, TOS
Diane Hamelin, directrice générale CJE des Moulins
Nadine Labrecque, Essor Optimal
Nathalie Poulin, enseignante

MM. Eric Barrette, directeur
François Marceau, enseignant

Sont absents : Julie Bellemare*, psychoéducatrice
Nathalie Boisvert*, propriétaire Steakerie Ste-Marie
Samuel Fournier*, élève
Carole Gignac*, enseignante
Samuel Lévesque*, élève
Robert Morin*, commissaire

*Absence motivée

1. Ouverture de la séance

La séance débute à 10 h 02.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-1920-18 M. François Marceau propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Nathalie Poulin appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2020

CE-1920-19 M. François Marceau propose l'adoption du procès-verbal du 13 mai 2020. Mme Nathalie Poulin appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

En suivi au sujet de l'inscription des élèves du CJE, M. Barrette informe qu'il est possible de s'inscrire depuis le début juin.

4. Sujets pour décision

4.1 Contributions financières exigées aux élèves

M. Barrette explique le document des contributions financières exigées aux élèves. Les montants pour 2020-2021 sont les mêmes que ceux de l'année scolaire 2019-2020.

CE-1920-20 Mme Nadine Labrecque propose l'adoption. Mme Cinthia Bédard appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

5. Information de la direction

5.1 Situation Covid-19

M. Barrette mentionne que la salle d'évaluation et le laboratoire de sciences sont ouverts depuis le 25 mai. Ceux-ci n'ont jamais été utilisés à pleine capacité.

Le centre a dû effectuer des achats supplémentaires avec la covid, tel que des plexiglas, des lingettes désinfectantes, du purell, etc.

Pour les modes de paiement, nous avons ajouté le Paypass ainsi que la carte de crédit.

Il est remarqué que plusieurs élèves ont quitté leurs études.

5.2 Calendrier scolaire 2020-2021

Jusqu'à nouvel ordre, le calendrier scolaire 2020-2021 est maintenu. Le ministre privilégie la formation à distance et demande des demi-groupes en présentiel. Dans ce contexte, les 12 heures d'absences non motivées par mois ne seront plus applicables.

Une autre option possible serait que les élèves demeurent dans le local et que ce soit les enseignants qui changent de local. Les classes flexibles ne seront peut-être pas utilisables.

5.3 Cours d'été

L'offre de services à la maison se poursuit selon le même modèle d'actuellement. Les élèves doivent être présents, en ligne, 16 heures par semaine. Si l'on veut avoir le financement associé, il faut être en présentiel. M. Barrette attend la confirmation de Mme Chartrand à Emploi-Québec pour inscrire tous ses élèves en formation à distance. Sinon, les élèves devront être présents au centre tout l'été. Il est demandé d'informer le comité par courriel lorsque la réponse sera connue.

Le centre a été en mesure de fournir du matériel informatique aux élèves qui en ont eu besoin. Le ministère a annoncé l'augmentation de 6 millions pour l'achat de matériel informatique pour le Centre de services scolaire des Affluents. Les commandes ont été passées la semaine dernière. Il y a également une bonification importante du fonds 2. Il est remarqué que peu d'élèves n'ont pas accès à la technologie.

5.4 Plan d'effectifs 2020-2021

Suite à séance d'affectation, Mme Sabrina Le Bouthillier a été supplantée par Mme Lisa Rosito. Cette dernière sera libérée et remplacée pour suivre une formation. La remplaçante sera formée dès la semaine prochaine.

La séance d'affectation pour les TES se tiendra les 25 et 26 juin prochain. Le centre a deux nouveaux postes de TES au FIS à 35 heures à combler.

Suite à une retraite d'une enseignante permanente au Centre La Croisée, Louise Gamache a fait une demande de mutation volontaire pour changer de centre. La permanence a été ouverte au Centre l'Avenir et M. Jean-François David se joindra à l'équipe en août prochain.

Tous les enseignants permanents ont choisi leur tâche pour l'an prochain. La séance d'affection se tiendra le 17 août prochain pour l'octroi des contrats.

M Barrette informe qu'il quitte le Centre l'Avenir après 7 ans et que M. Martin Hébert prendra la relève. Il sera le directeur de l'école secondaire Armand-Corbeil le 1^{er} juillet prochain. Il annonce que Mme Diane Rioux, directrice adjointe sera en vacances pour un an avant de décider si elle prendra sa retraite par la suite. Son poste sera occupé par Mme Nathalie Demers.

Une direction adjointe sera ajoutée à 50 % pour un projet dans les 2 centres. Il s'agit de Mme Manon Brousseau.

L'équipe de gestion sera composée de 5 personnes l'an prochain.

5.5 Élèves méritants

Puisqu'il n'y a pas de gala cette année, il a été décidé de remettre les médailles et les bourses à 9 élèves. Le prix Margot sera remis à l'employé choisi par ses pairs, jeudi lors de l'assemblée générale.

6. Information de la présidence

Mme Diane Hamelin annonce que Mme Nadine Labrecque a été nommée à la direction générale du Carrefour jeunesse emploi. Elle provient du secteur de l'éducation et elle sera accompagnée par Mme Hamelin dans les prochaines semaines et reviendra en septembre pour les présentations officielles aux partenaires.

Mme Nadine Labrecque mentionne qu'elle est très heureuse de sa nomination et qu'elle souhaite poursuivre le travail de collaboration avec le centre.

Mme Hamelin souhaite une belle continuité à tous.

7. Information des membres du personnel

M. François Marceau félicite et remercie tout le monde pour les suivis et les informations transmises pendant la période de confinement.

8. Information des représentants des élèves

Aucun élève présent.

9. Varia

Mme Diane Hamelin remercie et félicite M. Barrette pour ses sept années au Centre l'Avenir. Elle lui souhaite une bonne continuité à l'école secondaire Armand-Corbeil. M. Barrette la remercie également pour son implication au sein du CJE et du Centre l'Avenir. Il remercie les membres du CE et souhaite la continuation des membres.

10. Levée de l'assemblée

CE-1920-21 L'ordre du jour étant épuisé à 10 h 40, M. François Marceau propose que la réunion soit levée. Adopté à l'unanimité.

La présidente,

La secrétaire,

Diane Hamelin

France Ricard